



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métaux

Question écrite n° 864

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la stratégie du gouvernement en matière de production d'aluminium et particulièrement du groupe Pechiney. Les annonces faites par le groupe Pechiney au plan national suscitent l'inquiétude de ses salariés devant l'organisation de la production en « unités opérationnelles » qui peut apparaître comme un risque de démantèlement dans la mesure où ces unités ne seront autonomes que superficiellement puisqu'on leur imposera des fabrications de produits qui ont peu ou pas de valeur ajoutée et potentiellement déficitaires. Cette réorganisation est d'autant plus choquante qu'elle contredit le projet fixé à l'unité de Lannemezan qui devait s'adapter - et qui l'a fait - à des productions de très forte valeur ajoutée, et qu'elle entraîne de nouvelles réductions d'effectifs. Ces décisions sont contradictoires avec les impératifs en matière d'aménagement du territoire. C'est pourquoi, il lui demande de préciser quelles seront les orientations du gouvernement concernant le groupe Pechiney afin d'assurer la pérennité de ses différents sites.

Texte de la réponse

Pour faire face à une concurrence très forte et assurer les moyens de son développement, Pechiney s'est engagé dans une démarche de réduction des coûts (plan Challenge), pour ramener sa rentabilité au niveau de ses concurrents. Ainsi, le département Aluminium Métal du groupe a mis en place une nouvelle organisation fondée sur des unités opérationnelles fonctionnant de façon décentralisée. L'équipe de direction locale de l'unité est responsable de ses résultats économiques. L'usine de Lannemezan, qui appartient, aux côtés des trois usines ariégeoises, à « l'unité opérationnelle Pyrénées », entre dans cette démarche et semble tirer au mieux profit de cette nouvelle organisation, le niveau de ses effectifs n'étant pas affecté. Elle doit néanmoins intégrer une réalité qui est celle du vieillissement de ses installations. La direction de l'entreprise estime que cette usine ne pourra pas être modernisée, notamment pour des raisons d'éloignement logistique, et a déjà annoncé son arrêt entre 2002 et 2005. L'Etat, conscient des enjeux en termes sociaux et d'aménagement du territoire, veillera, de manière très étroite, par tous les moyens à sa disposition, à ce que le groupe Pechiney assume ses responsabilités vis-à-vis des salariés et des collectivités.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 864

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 13 octobre 1997

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2287

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3562